



Faites calculer votre quotient familial 2025 !

NOTICIA

EDUCACION JUVENTUD

Sábado, 23 de noviembre de 2024

Faites calculer votre quotient familial 2025 !

La campagne de calcul des quotients familiaux (QF) 2025 se déroulera du 25 novembre 2024 au 12 janvier 2025. A partir du 13 janvier 2025, les familles qui n'auront pas fait calculer leur quotient se verront attribuer par défaut le quotient ou le tarif maximum sans effet rétroactif possible.

Attention : Aucun quotient familial ne sera calculé si le dossier est incomplet.



Afin de bénéficier des tarifs adaptés à vos revenus pour le paiement des activités périscolaires, jeunesse mais aussi pour le paiement de la crèche, vous devez faire calculer votre quotient familial chaque année.

NOUVEAU 2025 : le calcul du quotient familial pour les crèches s'effectue désormais à votre initiative et est obligatoire pour actualiser le tarif de votre contrat.

Comment faire calculer son quotient familial ?

La procédure de calcul du QF est entièrement digitalisée. Si vous avez des enfants à la fois au périscolaire ou à la jeunesse et en crèche, il faudra compléter les deux formulaires (un pour la crèche et un autre pour le périscolaire et la jeunesse). La démarche s'effectue en ligne, en vous connectant sur votre [portail Famille](#) (Nouvelle démarche > Quotient familial).

❖ quoi sert le quotient familial ?

Chaque année, les familles veliziennes peuvent faire calculer leur quotient familial (QF) afin de pouvoir bénéficier d'une tarification basée sur leurs ressources N-2 et la composition de leur foyer. Le calcul ou la révision du QF peut également intervenir en cours d'année, en cas de changement significatif de la situation familiale ou financière. Ce quotient s'applique aux activités suivantes :

- structures petite enfance
- restauration scolaire
- accueils de loisirs sans hébergement (vacances scolaires)
- accueils périscolaires (accueil du matin, accueil du soir, mercredi)
- classes de découvertes
- séjours de vacances
- activités du service jeunesse

Contacto

Guichet unique

Tel : 01 34 58 00 00 relationcitoyens@velizy-villacoublay.fr